

ANNÉE 4

L'année 4 est essentiellement consacrée:

- à la mobilité;
- à l'élaboration du mémoire (dans la perspective du DNSEP);
- au développement du projet de recherche plastique (dans la perspective du DNSEP).

MOBILITÉ

Au premier semestre de l'année 4 (S07), les étudiant-e-s doivent effectuer (au choix):

- **un séjour d'études à l'étranger:** l'attribution des crédits ECTS est effectuée par l'établissement d'accueil. À son retour, l'étudiant-e doit effectuer un bilan de son séjour avec le coordonnateur ou la coordonnatrice et remettre un justificatif de la validation des crédits ECTS au secrétariat pédagogique.
- **un stage professionnel, en France ou à l'étranger:** l'attribution des crédits ECTS est effectuée au regard de l'évaluation du stage par la structure d'accueil, un rapport de stage et un bilan avec le coordonnateur ou la coordonnatrice.

Pour en savoir plus:

Voir chapitre *International* p. 74.

PRÉPARATION DU MÉMOIRE

Le mémoire doit être élaboré au cours de l'année 4. Il doit proposer une pensée problématisée et originale, inscrivant le projet de l'étudiant-e dans un champ théorique, esthétique, littéraire et/ou poétique. La progression du travail repose sur un apport méthodologique structurant et nécessite des rendez-vous réguliers avec les enseignant-e-s. Une attention particulière est également donnée à la pertinence plastique du mémoire.

Pour en savoir plus:

Voir *Le Mémoire* p. 98.

PRÉPARATION DU DIPLÔME

La préparation du DNSEP doit être initiée dès l'année 4 (projet plastique et mémoire). Les étudiant-e-s choisissent un-e enseignant-e référent-e, théoricien-ne ou plasticien-ne.

Pour en savoir plus:

Voir chapitre *Déroulement des diplômes* p. 97.

ART	DESIGN	S07	S08
INITIATION À LA RECHERCHE (SUIVI DU MÉMOIRE, PHILOSOPHIE, HISTOIRE DES ARTS)		9	9
Histoire des arts / Séminaire de recherche Cours théoriques Mémoire ARCs Conférences			
PROJET PLASTIQUE (PROSPECTIVE, MÉTHODOLOGIE, PRODUCTION)		20	20
Projet de recherche plastique Espace critique Bilan Workshops	Projet de recherche plastique Bilan Workshops		
LANGUE ÉTRANGÈRE		1	1
TOTAL		30	30
<p>1 Le passage du semestre S07 au semestre S08 est subordonné à l'obtention d'un minimum de 24 crédits sur les 30 requis. Le rattrapage des crédits manquants doit être effectué dans un délai maximum de 2 mois après le bilan du semestre S07.</p> <p>2 Le passage du semestre S08 au semestre S09 est subordonné à l'obtention d'un minimum de 24 crédits sur les 30 requis. Le rattrapage des crédits manquants doit être effectué durant le semestre S09, avant la fin novembre.</p> <p>3 À l'issue du semestre S08, les étudiant-e-s ayant obtenu 240 crédits ECTS obtiennent le CESAP: certificat d'études supérieures d'arts plastiques.</p>			